



EAR 279 de Châteaudun : 780 personnes impactées en Eure-et-Loir

En 2018, l'Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun emploie 270 personnes et ses dépenses de fonctionnement occupent l'équivalent de 6 salariés dans le département de l'Eure-et-Loir. De par leur consommation et leurs investissements, ces 276 salariés et leurs familles induisent l'équivalent de 85 emplois. En prenant en compte les familles de ces emplois induits, la présence de l'EAR de Châteaudun concerne environ 780 personnes en Eure-et-Loir. La fermeture de l'établissement, prévue pour 2021, devraient impacter une population majoritairement située dans l'aire urbaine de Châteaudun, déjà en déprise démographique. Si l'on considère les destinations des précédentes restructurations du site entre 2012 et 2018, une trentaine d'employés seraient néanmoins susceptibles de rester dans l'aire urbaine et une soixantaine dans le département.

Auteur : Pierre Chapuis, Insee Centre-Val de Loire

Le 2 juillet 2014, la base aérienne 279 de Châteaudun "Lieutenant Marcel Beau" de l'Armée de l'air française est dissoute pour devenir un Élément Air Rattaché (EAR 279) de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Située à 5 km à l'est de Châteaudun dans le département de l'Eure-et-Loir, la base a été jusqu'en 2014 l'un des principaux employeurs de l'aire urbaine de Châteaudun. Devenu site de réparation et de stockage d'avions militaires mais aussi de démantèlement d'aéronefs en fin de vie, ses effectifs sont passés de 1 200 salariés en 2007 à moins de 300 salariés en 2018. Sa fermeture est programmée pour 2021 par le ministère des Armées qui assure un accompagnement étroit des personnels concernés. S'appuyant sur la présente étude, l'État soutient le territoire et l'accompagne sur le plan économique par l'élaboration d'un nouveau contrat de redynamisation de site de défense (CRSD).

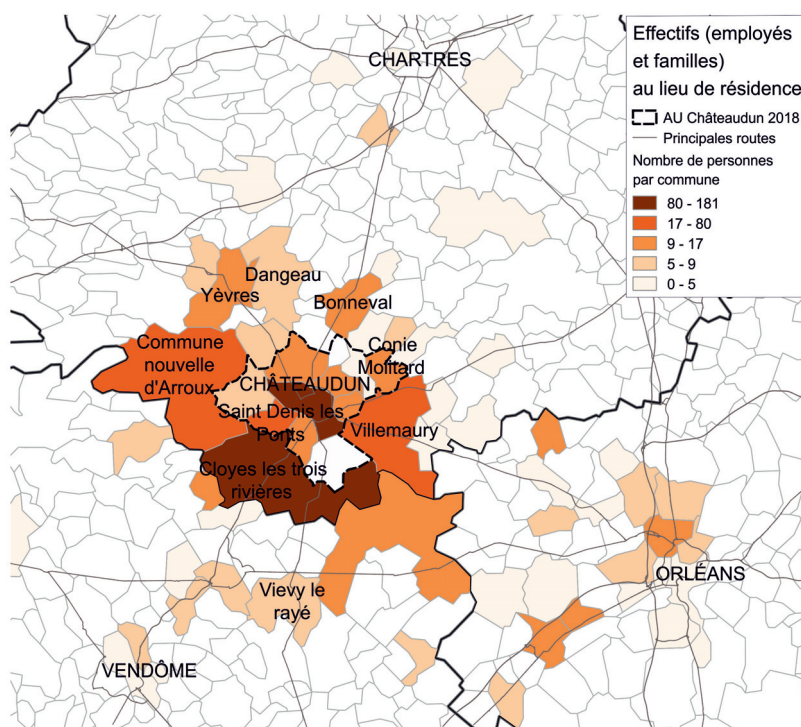
784 habitants du Centre-Val de Loire directement liés à la présence de l'EAR

Fin 2018, l'EAR de Châteaudun emploie 270 personnes : des militaires de l'armée de l'air (80 %) et du personnel civil en charge notamment des travaux administratifs. Ces employés et leurs familles représentent 784 habitants en Centre-Val de Loire. Les trois quarts résident en Eure-et-Loir, 14 % dans le Loiret dans l'aire d'influence d'Orléans et 12 % plus au sud dans le Loir-et-Cher. La moitié sont concentrés dans l'aire urbaine de Châteaudun (figure 1).

Ils résident en premier lieu à Châteaudun (23 %) où ils représentent 1 % des habitants et privilégient ensuite les communes de Cloyes-les-Trois-Rivières (12 %), de Villemaury (4 %) et Saint-Denis-Les-Ponts (3 %) où ils représentent entre 1 et 2 % de la population. Dans les autres communes, moins d'une

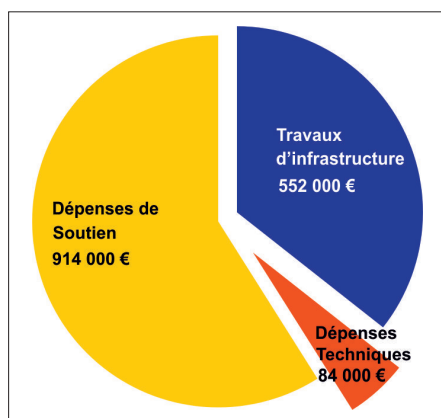
vingtaine de personnes sont directement liées à l'EAR. Toutefois, compte-tenu de leur taille, leur impact peut être plus important. Ainsi à Conie-Molitard, les quinze résidents directement liés à l'EAR représentent 4 % de la population. L'impact est encore plus marqué pour Vievry-Le-Rayé, dans le Loir-et-Cher (7 %).

1 Une zone d'influence centrée sur Châteaudun et son aire urbaine



Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2015 ; Élément air rattaché 279 (EAR 279)

2 Plus de 1 500 000 euros de dépenses en 2015



Source : Élément air rattaché 279 (EAR 279)

En moyenne âgée de 39,2 ans, la population de la base est plus jeune que les actifs euréliens ayant un emploi (41,7 ans). Leurs enfants sont aussi plus jeunes. Parmi les 373 enfants des familles de l'EAR, 210 sont en âge d'être scolarisés : 26 % d'entre eux ont entre 3 et 5 ans contre 18 % au niveau départemental. À l'inverse, ils ne sont que 14 % à être âgés de 15-17 ans contre 21 % dans le département. Leur poids est donc plus important dans les classes maternelles (6 % de l'effectif départemental), que dans celles du primaire, collège (4 %) et lycée (3 %). Les principales communes impactées sont Châteaudun (49 enfants), Cloyes-les-Trois-Rivières (31 enfants) Villemaury (10 enfants) et la commune nouvelle d'Arrou (8 enfants).

Les dépenses de l'EAR ont peu d'impact sur l'emploi local

Les dépenses de l'EAR de Châteaudun sont en moyenne de 1 300 000 euros par an entre 2015 et 2017 (figure 2). Elles se répartissent en 60 % de dépenses liées au fonctionnement courant, 35 % aux travaux d'infrastructure et 5 % de dépenses techniques. Les dépenses courantes de fonctionnement couvrent entre autre l'achat de matériel de bureau, la fourniture en électricité et en gaz du site. Ces dépenses sont décidées localement en

fonction des besoins de fonctionnement et des activités quotidiennes. Les travaux d'infrastructure concernent l'entretien des routes ou les installations techniques du site (froid, ascenseurs...). Ces dépenses sont majoritairement décidées à l'échelon national, un tiers d'entre elles affecte cependant des entreprises du Centre-Val de Loire. Les dépenses techniques recouvrent des achats d'équipements et de fournitures auprès d'entreprises spécialisées (quincaillerie, secteur aérien, entretien des véhicules...) et sont aussi décidées localement.

45 % des dépenses de l'EAR concernent des entreprises installées en Centre-Val de Loire, dans le Loiret (30 %) et dans l'Eure-et-Loir (12 %). 41 % bénéficient à des entreprises franciliennes majoritairement implantées en Seine-et-Maine (17 %) et à Paris (10 %). Ces dépenses engendrent indirectement 14 emplois dont 7 en Centre-Val-de-Loire.

Le premier poste de dépenses est celui des « centrales d'achat non alimentaires » (17 % des dépenses). Il s'agit des achats effectués auprès de l'Union des Groupements de l'Achat Public (l'UGAP). Cette centrale d'achat généraliste, placée sous la tutelle de l'état, vend des fournitures de bureau, du mobilier de bureau ou du matériel informatique. Le deuxième poste de dépenses (16 %) est celui du « nettoyage des bâtiments ». Cette activité relève de deux entreprises, l'une installée dans le Loiret et l'autre en Haute-Vienne. C'est l'activité qui a le plus d'impact en termes d'emplois avec un effet indirect de 10 emplois. Le troisième poste de dépense est celui de la consommation d'énergie.

En Centre-Val de Loire, la présence de l'EAR génère donc des revenus, directement pour ses 270 salariés et indirectement pour 7 employés d'établissements régionaux qu'elle sollicite pour ses besoins. Par leurs consommations courantes et leurs besoins journaliers, ces personnes et leurs familles induisent à leur tour 125 emplois. Au total, un

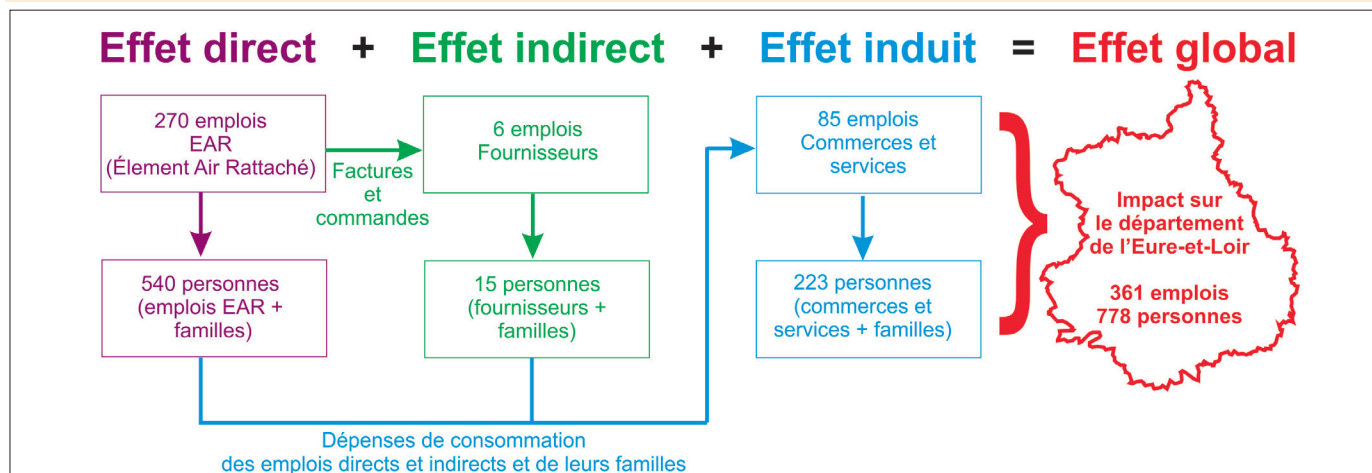
emploi de l'EAR génère donc un demi-emploi (indirect et induit) dans la région. En comptabilisant également les familles liées à ces emplois, l'effet global de l'EAR dans la région est de 1 129 personnes, soit 4,2 habitants pour un emploi direct (définitions). Deux tiers d'entre elles résident en Eure-et-Loir.

Près de 800 personnes impactées en Eure-et-Loir

Dans le département, 85 emplois sont induits par les consommations courantes et les besoins journaliers des familles directement liées à l'EAR. Ils relèvent principalement des secteurs de la santé (25 %), de l'administration (20 %), du commerce (20 %) et de la construction (11 %). Au total, l'EAR de Châteaudun génère donc l'équivalent de 361 emplois de salariés en Eure-et-Loir en 2017 (270 directs, 6 indirects et 85 induits). En incluant les familles de ces employés, son impact global dans le département est de 778 personnes (figure 3) et se concentre sur les lieux de vie des employés de l'EAR dans l'aire urbaine de Châteaudun (figure 4) et Cloyes-les-trois-Rivières. Dans l'aire urbaine de Châteaudun, 400 personnes sont concernées dont 244 Dunois.

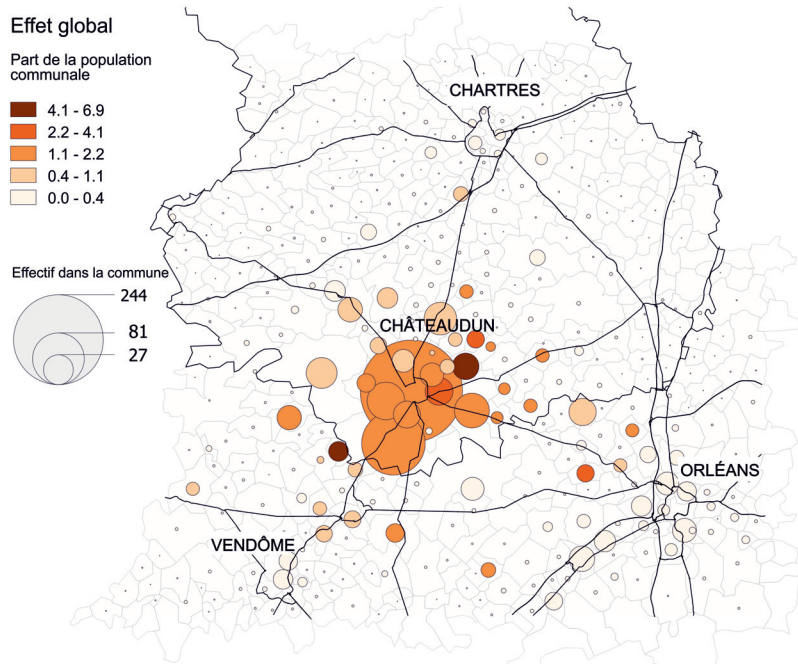
Toutefois, l'effet global de l'EAR sur les emplois pourrait être sous-estimé du fait de la non prise en compte dans le calcul des emplois induits d'une rémunération plus élevée des employés de l'EAR par rapport aux autres salariés du département. De par la nature de son activité et de ses missions, l'EAR 279 se distingue par une part plus importante de sous-officiers. Les militaires du rang représentent 24 % de l'effectif militaire de l'EAR et les officiers 6 %. Compte-tenu de cette répartition des grades et si elle suivait les rémunérations moyennes des officiers, sous-officiers et hommes du rang en Eure-et-Loir, le salaire moyen des employés de l'EAR serait de 2 300 euros, soit 700 euros de plus que le salaire moyen des salariés résidents dans l'aire urbaine de Châteaudun.

3 L'effet global de l'EAR de Châteaudun sur le département d'Eure-et-Loir



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 ; Élément air rattaché 279 (EAR 279)

4 Un tiers de l'effet global dans l'aire urbaine de Châteaudun



Sources : Insee, Recensement de la population 2015 ; Élément air rattaché 279 (EAR 279)

Depuis 2012, 1 000 employés ont quitté l'EAR

Entre 2012 et 2018, 1 041 militaires et civils ont quitté la base de Châteaudun (522 personnes en 2012 et 2013, 235 en 2014, 83 en 2015, 69 en 2016, 76 en 2017 et 56 en 2018). Parmi ceux dont on connaît le mode de départ et la destination, 52 % sont restés dans la région et 22 % ont gardé leur résidence principale en Eure-et-Loir. 61 % de ces partants ont été mutés vers d'autres sites militaires (figure 5), 20 % sont partis en retraite et 9 % ont eu une fin de contrat. La moitié des mutations se font vers des sites hors de la région (Bordeaux, Évreux, Mont-de-Marsan essentiellement) et s'accompagnent donc d'un déménagement hors du Centre-Val de Loire. Ce qui n'est pas le cas des mutations vers la base d'Orléans-Bricy (25 % des

mutations) située à une quarantaine de kilomètres de Châteaudun ou dans le reste de la région (11 %, principalement à Tours). Les départs en retraite et les fins de contrat occasionnent une mobilité résidentielle hors de la région dans un cas sur trois. Quant aux civils, ils restent plus fréquemment dans le département lors d'un départ : 70 % alors qu'ils ne sont que 28 % chez les militaires. Ils sont même 30 % parmi les civils à rester dans l'aire urbaine de Châteaudun contre 7 % des militaires.

Le personnel actuel de l'EAR de Châteaudun pourrait donc être muté vers les sites militaires d'Orléans ou de Tours suite à sa fermeture ; une partie des effectifs garderait ainsi sa résidence principale et l'impact sur les effets direct et induit en serait réduit. Si les départs liés à la fermeture avaient la même issue que

ceux entre 2012 et 2018, on peut estimer que 17 civils et 38 militaires de l'EAR seraient susceptibles de rester en Eure-et-Loir, générant 19 emplois et 48 habitants dont la moitié dans l'aire urbaine de Châteaudun.

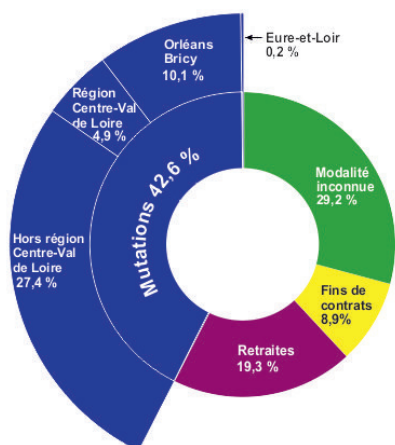
Un territoire en déprise démographique

L'inscription territoriale de l'EAR de Châteaudun se situe essentiellement dans l'aire urbaine de Châteaudun composée de 11 communes. Depuis le début des années 80, tandis que la population d'Eure-et-Loir continue de progresser, ce territoire fait face à une déprise démographique avec un déficit migratoire, en partie compensé par l'excédent des naissances sur les décès. Entre 2010 et 2015, le moteur naturel ne fonctionne plus et l'aire urbaine perd 700 habitants rien qu'au jeu des migrations accentué par les départs de l'EAR. En 2015, 20 300 habitants y résident. Avec un âge moyen de 43,5 ans, la population de l'aire urbaine de Châteaudun est relativement âgée par rapport à celle d'Eure-et-Loir (40,7 ans).

Le territoire est attractif pour les euréliens, les habitants du Loir-et-Cher et les franciliens mais pas pour les habitants du Loiret et de l'Indre-et-Loire ou d'autres régions de Province. Les 15-24 ans sont plus nombreux à arriver dans l'aire urbaine qu'à en partir ce qui n'est pas le cas dans le département (figure 6). La présence du centre de détention de Châteaudun explique en grande partie ce phénomène. Il s'agit principalement de jeunes hommes en provenance de l'Île-de-France. Pour autant, les 15-24 ans ne restent pas dans l'aire urbaine de Châteaudun : 32 % des personnes qui quittent l'aire urbaine sont âgés de 15 à 24 ans et 36 % ont entre 25 à 39 ans. Les personnes qui quittent l'aire urbaine de Châteaudun sont ainsi plus âgées que celles qui arrivent, mais elles sont aussi plus souvent actives et plus diplômées (23 % des partants sont diplômés du supérieur contre 19 % des entrants).

5 La moitié des mutations se font hors de la région

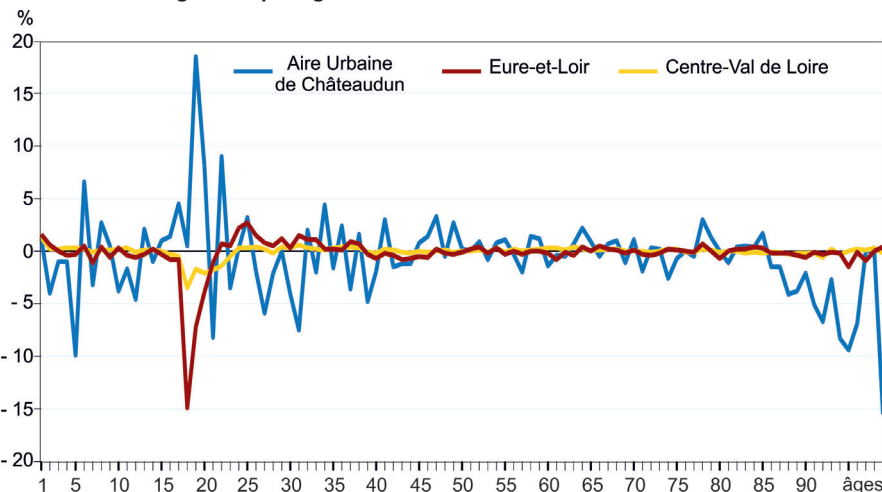
Destinations des départs de l'EAR de Châteaudun entre 2012 et 2018



Source : Élément air rattaché 279 (EAR 279)

6 L'aire urbaine de Châteaudun en déprise démographique malgré une attractivité pour les 19-21 ans

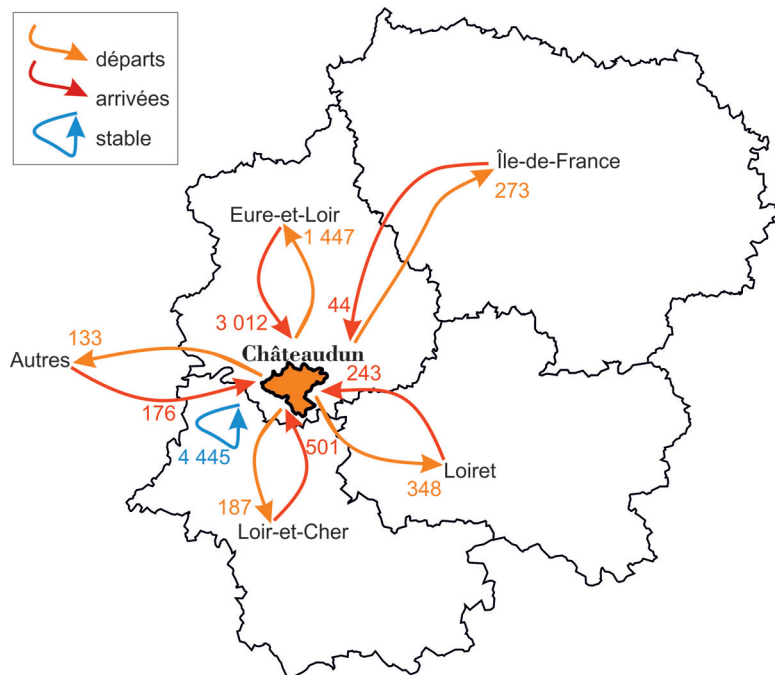
Solde migratoire par âge dans l'aire urbaine de Châteaudun en 2015



Source : Insee, Recensement de la population 2015

7 L'aire urbaine de Châteaudun plus tournée vers le nord et l'est

Les flux domicile-travail depuis et vers l'aire urbaine de Châteaudun



Source : Insee, Recensement de la population 2015

La moitié des emplois de l'aire urbaine occupés par des résidents

L'activité économique de l'aire urbaine de Châteaudun est principalement influencée par celles de Chartres, Orléans et Paris (figure 7) avec lesquelles les échanges de navetteurs sont les plus nombreux. Parmi les 7 000 actifs occupés résidant dans l'aire urbaine de Châteaudun, 65 % y travaillent, 30 % effectuent des navettes au sein de la région ou du département et 5 % se déplacent en dehors de la région, principalement vers l'Île-de-France.

En 2015, 8 700 emplois sont implantés dans l'aire urbaine de Châteaudun. 48 % sont occupés par des actifs résidant principalement dans le reste de l'Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher.

L'aire urbaine de Châteaudun a cependant perdu 1 600 emplois entre 2010 et 2015 parmi lesquels 876 emplois directement liés à l'EAR. Les deux principaux ensembles de secteurs d'activité touchés sont le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration d'une part (- 26 %) et l'administration publique,

l'enseignement et la santé d'autre part (- 14 %). Ces deux groupes d'activité sont particulièrement concernés par la fermeture de l'EAR de Châteaudun. Le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration représente 29 % de l'effet induit sur le territoire et les administrations publiques, l'enseignement et la santé 50 %.

En 2015, 67,5 % des emplois dans l'aire urbaine de Châteaudun relèvent de la sphère présente et visent à satisfaire les besoins de la population résidente. Cette part est nettement plus élevée que dans la région (64,1 %) et en France métropolitaine (65,6 %). Châteaudun étant sous-préfecture, la place de la sphère publique y est plus importante avec 15,7 % des emplois contre 9,7 % pour la région et la France métropolitaine. Comme dans les aires urbaines de Vendôme et Nogent-le-Rotrou la sphère productive de l'aire urbaine de Châteaudun est marquée par l'importance des activités de fabrication de produits industriels ou d'équipements électriques. ♦

Définitions

Emploi ou effet direct : nombre de salariés de la base aérienne touchés par la restructuration (source base aérienne).

Emploi ou effet induit : nombre d'emplois créés par la consommation du personnel de la base aérienne et de leurs familles. C'est l'effet multiplicateur de toute activité économique. Les emplois induits sont calculés au lieu de travail (là où le service est offert) à partir des **déclarations annuelles des données sociales (DADS)** et des **tableaux entrées-sorties de la comptabilité nationale** (qui servent à déterminer le ratio de consommation des ménages dans la production d'un secteur d'activité). Par convention, les salariés liés à l'effet induit résident dans la commune où ils travaillent.

Taux de chômage : rapport (en pourcentage) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

Une **aire urbaine** ou « **grande aire urbaine** » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

les « **moyennes aires** », (dont fait partie Châteaudun) ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

les « **petites aires** », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Champ :

Toutes les cartes et la partie consacrée à la localisation des emplois et de la population impactée par la fermeture de l'EAR ont été réalisées à partir des informations disponibles sur les 270 militaires et civils gérés par la base aérienne et concernés par la fermeture.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Chef de projets :
Rémi Josnin

Rédactrice en chef :
Anne Billaut

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2262 - 5828
©Insee 2019

Bibliographie

- [Plus de 1 500 personnes potentiellement impactées par les restructurations de la base aérienne dans l'arrondissement de Châteaudun depuis 2017, Insee Analyse Centre-Val de Loire n°5, octobre 2014.](#)
- [Retour sur les résultats des analyses d'impacts de fermetures d'établissements militaires, Le bulletin de l'observation économique de la défense n°108/109, juin 2018.](#)
- [Les militaires et leur famille, Direction des ressources humaines du ministère de la défense, juin 2010.](#)
- [Les effectifs de la défense, Annuaire statistique de la défense, édition 2018.](#)

